

COMITÉ DE DIRECTION

Procès-verbal – Jeudi 4 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire de Honfleur, dûment convoqué par son Président, **Monsieur Christophe Buisson**, le vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur - Beuzeville.

Nombre de membres en exercice : 23 titulaires et 23 suppléants

Nombre de membres présents à la séance : 12

Nombre de votants : 12

Étaient présents :

Élus communautaires (5)

Joël COLSON, Vice-président du Comité de Direction ; **Marie-France CHÂRON** ; **Catherine FLEURY** ; **Allain GUESDON** ; **Patricia SAUSSEAU**

Socioprofessionnels (7)

Chantal BOUET, représentante des hébergements ruraux ; **Alexandra DESPAUX**, représentante de l'hôtellerie-restauration (GNI) ; **Véronique GESLIN**, représentante des hébergements locaux ; **Laurent LAEMLÉ**, représentant de Haropa - Port de Rouen ; **Maud LECARPENTIER**, représentante des producteurs ; **Pascal LELIÈVRE**, représentant de la Société du Vieux Honfleur ; **Nicolas WAPLER**, représentant de l'Association des Amis de l'Ancienne Abbaye de Grestain

Étaient excusés :

Christophe BUISSON, Président du Comité de Direction ; **Martine HOUSSAYE** ; **Céline LANGLADE** ; **Michèle LEVILLAIN** ; **Caroline THÉVENIN**, élus communautaires ; **Carole AUBRUN** et **Claude LECHARPENTIER**, représentants du Cercle Nautique Honfleurais ; **Claire FERREUX**, représentante des ateliers d'artistes ; **Nathalie** et **Sophie LEVILLAIN**, représentantes des hébergements de plein-air

Étaient absent :

Michel BAILLEUL ; **Daniel GUIRAUD**, élus communautaire ; **Corinne WORTMANN**, représentante du Village de Marques

Voix consultatives :

Jérôme RADANOVIC, Directeur Général de l'Office de Tourisme ; **Pauline ROGER**, Adjointe de Direction de l'Office de Tourisme

Secrétaire de séance :

Jérôme RADANOVIC, Directeur Général de l'Office de Tourisme

Joël Colson souhaite la bienvenue aux membres du Comité de Direction pour cette réunion et leur prie de bien vouloir excuser l'absence de dernière minute de Christophe Buisson, qui est souffrant.

A. Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 mars 2024

Joël Colson propose aux membres du Comité de Direction présents d'approuver le procès-verbal de la réunion du 08/03/2024 qui leur a été envoyé par voie dématérialisée le 13/03/2024.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction approuve à l'unanimité et à main levée :
- le **procès-verbal de la réunion du 8 mars 2024**

B. Approbation du Compte de gestion 2023

Une copie du document projeté et présenté à l'assemblée a été envoyée aux membres par voie dématérialisée en amont de la séance.

Joël Colson rappelle que le Compte de gestion est établi par le Trésor Public à la clôture de l'exercice dont le vote doit intervenir préalablement au Compte administratif et indique que le Compte de gestion 2023 est conforme au Compte administratif qui sera voté après ce point.

En résumé des résultats de clôture de l'exercice 2023 qui figurent en page 21 et 22 :

Section Exploitation	
Dépenses	1 512 457,53 €
Recettes	1 809 854,04 €
Solde d'exécution exercice 2023	297 396,51 €
Report exercice 2022	1 202 877,09 €
Résultat cumulé Exploitation	1 500 273,60 €
Section Investissement	
Dépenses	20 152,55 €
Recettes	19 235,20 €
Solde d'exécution	- 917,35 €
Report exercice 2022	27 864,06 €
Résultat cumulé Investissement	26 946,71 €
Global	
Résultat section Exploitation	1 500 273,60 €
Résultat section Investissement	26 946,71 €
Résultat cumulé	1 527 220,31 €

Jérôme Radanovic rappelle que l'Office de Tourisme fait appel chaque année à un cabinet d'expertise comptable pour auditer les comptes et mesurer l'efficacité des contrôles internes. Depuis 2023, cette mission est confiée au cabinet Fiducial. L'audit portant sur les comptes 2023 est terminé et le rapport vient d'être présenté quelques instants avant la réunion du Comité de Direction et ne fait apparaître aucune anomalie. Il pourra être transmis sur demande auprès du président.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction à l'unanimité et à main levée :
- **approuve le Compte de gestion 2023 du Trésorier principal**
- **autorise Jérôme Radanovic à le signer par voie dématérialisée sur le portail de gestion publique**

C. Approbation du Compte administratif 2023

Une copie du document projeté et présenté à l'assemblée a été envoyée aux membres par voie dématérialisée en amont de la séance.

Joël Colson indique que le Compte administratif 2023 est conforme au Compte de gestion par l'exactitude des écritures de dépenses et de recettes entre les deux comptes contrôlés par Jérôme Radanovic, ordonnateur.

La conformité des résultats se constate à partir de la page 21 du Compte de gestion et la page 1 du Compte administratif :

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF				II	
VUE D'ENSEMBLE				A1	
EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 512 457,53	G 1 809 854,04	G-A	297 396,51
	Section d'investissement <small>(y compris les comptes 1064 et 1065)</small>	B 20 152,55	H 19 235,20	H-B	-917,35
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 1 202 877,09 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 27 864,06 (si excédent)		
TOTAL (réalisations + reports)		1 532 610,08 P= A+B+C+D	3 059 830,39 Q=G+H+I+J	1 527 220,31 Q-P	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (I)	Section d'exploitation	E	K		
	Section d'investissement	F	L		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	=K+L		
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	1 512 457,53 =A+C+E	3 012 731,13 =G+I+K	1 500 273,60	
	Section d'investissement	20 152,55 =B+D+F	47 099,26 =H+J+L	26 946,71	
	TOTAL CUMULE	1 532 610,08 = A+B+C+D+E+F	3 059 830,39 =G+H+I+J+K+L	1 527 220,31	

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction approuve à l'unanimité et à main levée :
- le Compte administratif 2023

D. Approbation du budget primitif 2024 et affectation des résultats

Une copie des documents projetés et présentés à l'assemblée a été envoyée aux membres par voie dématérialisée en amont de la séance.

Jérôme Radanovic présente le budget 2024 à partir de la note explicative jointe au budget en rappelant que celui-ci tient compte des orientations présentées dans le Rapport d'Orientation Budgétaire et débattues lors de la réunion du 8 mars 2024.

Il convient également d'affecter les résultats 2023 comme suit :

- En section de d'exploitation : affectation d'un excédent de recettes au poste 002 Résultat sur exercice antérieur pour un montant de 1 500 273,60 €
- En section d'investissement : affectation d'un excédent de recettes au poste 001 Excédent sur exercice antérieur pour un montant de 26 946,71 €

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction approuve à l'unanimité et à main levée :
- le budget primitif 2024
- l'affectation des résultats 2023

E. Tarifs des insertions dans le Manuel des ventes 2025

Une copie du document projeté et présenté à l'assemblée a été envoyée aux membres par voie dématérialisée en amont de la séance.

Jérôme Radanovic indique que pour préparer la campagne de démarchage des partenaires "groupes" qui doit débiter en juin, il est demandé de voter dès maintenant le tarifs des insertions publicitaires dans le Manuel des ventes 2025 de l'Office de Tourisme.

Il est proposé de conserver les tarifs pratiqués pour les éditions de 2024. Les partenaires sont déjà touchés par une augmentation générale de leurs frais, il ne semble donc pas pertinent de rajouter à cela une augmentation de tarifs.

Insertion	Tarifs HT	TVA	Tarifs TTC
Produits du terroir	112,70 €	22,54 €	135,24 €
Loisirs	235,20 €	47,04 €	282,24 €
Hôtels	280 €	56 €	336 €
Restaurants	280 €	56 €	336 €
Hôtels + Restaurants	336 €	67,20 €	403,20 €
Réceptifs	73,50 €	14,70 €	88,20 €
Page A4	367,50 €	73,50 €	441 €
3 ^e de couverture	588 €	117,60 €	705,60 €
4 ^e de couverture	808,50 €	161,70 €	970,20 €

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction approuve à l'unanimité et à main levée :
- les tarifs 2025 qui leur ont été présentés

F. Présentation de la stratégie Tourisme communautaire

Une copie du document projeté et présenté à l'assemblée a été envoyée aux membres par voie dématérialisée en amont de la séance.

Joël Colson et Jérôme Radanovic présentent la stratégie Tourisme communautaire qui a été remise au Comité de Pilotage fin janvier 2024 et présentée en Conseil communautaire fin mars 2024.

Cette stratégie, qui s'articule autour de 3 grands axes opérationnels détaillés ci-dessous, a servi de base à la construction du budget primitif 2024 :

1. Conforter le dynamisme touristique du territoire en gérant les équilibres pour s'inscrire dans un tourisme durable et garantir la qualité de la destination
2. Développer des offres complémentaires en valorisant les principaux potentiels du territoire, en particulier dans l'arrière-pays et toute l'année
3. Consolider une gouvernance collective plus efficace pour répondre aux nouveaux défis de la destination

Parmi les actions identifiées, on retrouve notamment :

Développer une stratégie événementielle permettant de faire vivre le territoire toute l'année pour les résidents et les touristes.

- Développer ou créer événement annuel phare et fédérateur s'appuyant sur le positionnement touristique du territoire (en adéquation avec les infrastructures, les moyens humains et logistiques existants)
- Mettre en place un agenda partagé des animations et événements du territoire afin de mieux répartir les événements dans le temps et éviter les télescopes de date

Diversifier les propositions de tourisme patrimonial et culturel en renforçant le storytelling.

- Améliorer la signalétique vers les principaux points d'intérêt touristique du territoire
- Développer l'offre de parcours thématiques intégrant des points d'intérêt (culturels, naturels, patrimoniaux) sur l'ensemble du territoire

- Favoriser les offres innovantes en lien avec les attentes des publics (médiation numérique et humaine, ludification, recherche de sens, rencontres authentiques...)

Organiser l'information et la promotion touristique de manière responsable.

- Analyser le comportement des clientèles dans nos bureaux et sur les différents points de contact (animations, événements...) afin de mieux connaître leur attentes (des investissements en mobilier et en équipement informatique seraient à prévoir)
- Définir un plan de communication prenant en compte les périodes de fortes fréquentations et le tourisme sur les ailes de saison (expériences à vivre spécifiques)
- Maintenir la participation du territoire à la démarche d'harmonisation de la communication des grands sites touristiques initiée par la Région
- Optimiser l'information touristique en amont de la visite sur le site internet de l'Office de Tourisme et les réseaux sociaux pour indiquer clairement les périodes d'affluence et les autres possibilités de visite à envisager (autres lieux, autres périodes...)
- Développer la promotion dans les médias spécialisés dans le tourisme de nature

Encourager la mise en visite d'entreprises et de lieux de production du territoire.

- Encourager l'ouverture au public ponctuelle ou permanente de sites de production du territoire grâce à un accompagnement au montage de projet sur la définition de l'offre de visites
- Mettre en place des journées découvertes thématiques, ateliers, démonstrations, rencontres, visites, ventes directes, dégustations

Renforcer l'accompagnement et le soutien aux socio-professionnels.

- Accompagner les socio-professionnels du territoire au montage de projets et dans leur connaissance du territoire (organisation d'eductours, envoi de newsletters...)
- Informer et sensibiliser les socio-professionnels aux différents labels et certifications par le biais de communications ciblées et de réunions thématiques

Impliquer les habitants dans la vie touristique du territoire.

- Mettre en place et animer une communauté d'ambassadeurs pour faciliter la mise en relation visiteur - habitant et renforcer la convivialité
- Créer un pass "Habitant" pour leur permettre de découvrir et de profiter de l'offre de culturelle et de loisirs du territoire

G. Lecture des décisions de la Direction

Conventions de billetteries

Des conventions de billette ont été signées avec des prestataires selon le tableau projeté et envoyé aux membres par voie dématérialisée en amont de la séance.

Boutique

3 nouveaux produits ont été mis en vente à la Boutique de l'Office de Tourisme : 1 coffret contenant 1 sac cabas, 1 bouteille de jus de pomme, 1 boîte de sablés et 1 pot de confit de cidre à 19,90 € ; 1 miroir logoté Honfleur à 5,90 € ; 1 essuie-lunette logoté Honfleur à 7 €.

Gratuités

2 places offertes au Comité des Fêtes de Fatouville-Grestain pour une visite des vieux quartiers de Honfleur dans le cadre d'une tombola valables jusqu'au 31/12/2024

Le Comité de Direction prend acte des décisions prises par la Direction.

Joël Colson remercie les membres du Comité de Direction et clôt la séance à 19h15.

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DE HONFLEUR
 Quai Lepaulmier - BP 20070
 14602 HONFLEUR Cedex
 Tél. : 02 31 89 23 30 - Fax : 02 31 89 31 82
 www.ot-honfleur.fr - contact@ot-honfleur.fr
 N°SIRET 440 669 067 00017

Fait à Honfleur, le jeudi 4 avril 2024

Joël COLSON

Vice-président de l'Office de Tourisme Communautaire de Honfleur